

TARIFS

LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 18 h

STATIONNEMENT	DURÉE MAXIMALE	TARIF
CATHÉDRALE	1 JOUR	4 H / 2\$ JOUR / 3\$
CENTRE RÉCRÉATIF MARCEL-BONIN (8 h à 16 h)	1 JOUR	JOUR / 1\$
LAJOIE EST	9 H	20 MIN / 0,25\$
LAJOIE OUEST	4 H	20 MIN / 0,25\$
MANSEAU	4 H	20 MIN / 0,25\$
SAINT-CHARLES-BORROMÉE	4 H	20 MIN / 0,25\$
SAINT-VIATEUR EST	4 H	20 MIN / 0,25\$
SAINT-VIATEUR OUEST	4 H	20 MIN / 0,25\$
NOTRE-DAME	2 H	20 MIN / 0,25\$
PLACE BOURGET	2 H	20 MIN / 0,25\$
ST-PAUL	2 H	20 MIN / 0,25\$
LOUIS-QUERBES* (8 h à 18 h)	1 JOUR	4 H / 1\$ JOUR / 2\$

PARCO-JOUR

Les espaces de stationnement dont le haut du parcomètre est vert, sont disponibles pour la journée entière, si désiré. (0,25\$ / HEURE ou 2\$ / JOUR)

STATIONNEMENT DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

Payant en tout temps
1\$ par heure OU 8\$ pour une période de 24 heures

* STATIONNEMENT DU PARC LOUIS-QUERBES

Payant du 15 août au 15 mai inclusivement. Gratuit durant l'été.

ATTENTION

- Du 15 novembre au 15 avril, le stationnement dans les rues est interdit de minuit à 7 h, sauf lorsque la Ville procède à une levée d'interdiction, lorsqu'aucune opération de déneigement n'est requise. Pour vérifier si le stationnement est autorisé ou non dans votre zone la nuit suivante, appelez au **450 960-INFO** ou consultez le joliette.ca.
- À noter que le stationnement est interdit dans les pistes cyclables du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.

CARTE DES STATIONNEMENTS PUBLICS AU CENTRE-VILLE DE JOLIETTE

 **3 min...** c'est 3 tours
de la place Bourget.

**ARRÊTEZ
DE TOURNER
EN ROND !**



3 min
220 m

PLACE BOURGET





Saint-Viateur Ouest

Louis-Querbes

Hôtel de ville

Saint-Viateur Est

Cathédrale

BOULEVARD MANSEAU

Manseau

Rapide

RUE NOTRE-DAME

Lajoie Ouest

Lajoie Est

Saint-Charles-Borromée

RUE DE LANAUDIÈRE

Centre récréatif Marcel-Bonin

2000 espaces de stationnements GRATUITS :

- Après 18 h
- Fin de semaine
- Jours fériés

P Lot de stationnements disponibles en plus des stationnements sur rue

 Borne de recharge électrique

